

Soutenance de mémoire  
*Master en science sociales pilier Psychologie et éducation - de*

## Monsieur Julio Rey

**Quand la justice pénale des mineurs prend conscience de l'éducation.**

**Directrice de mémoire : Professeure Laure Kloetzer**

**Expert : Professeur Antonio Iannaccone**

**Mardi 26 janvier 2021 à 15h00 – En ligne**

S'inscrire pour la soutenance publique auprès de [julio.rey@unine.ch](mailto:julio.rey@unine.ch)

## Résumé

*Alliant les réflexions sur les procédures judiciaires, les notions du développement de la conscience individuelle et collective, les questionnements sociaux relatifs à la récidive des mineurs et la prospection des méthodes éducatives, cette recherche s'insère dans une perspective constructiviste. S'entourant des perspectives coopératives et d'apprentissage au sein des rapports dialectiques (Piaget, 1932), de l'impact d'une l'autorité revendiquée dans le processus de conscientisation (Piaget, 1932 ; Freire, 1974) et des réflexions sur le développement social à l'adolescence (Malrieu, 1996), ce travail tente de répondre à la question suivante : comment amener un jeune à prendre conscience de son acte au cours du processus pénal des mineurs ? L'analyse des données a permis d'amener quelques éléments de réponse. Les objectifs principaux de cette procédure sont d'éduquer, de protéger et de faire prendre conscience aux mineurs délinquants que leur comportement n'est pas approuvé socialement. Selon le caractère autoritaire employé pendant la procédure, les jeunes peuvent soit renforcer ce côté déviant (Jeammet & Sarthou-Lajus, 2008) ou comprendre, apprendre et changer de comportement. La compréhension et la coopération, la revendication de l'image autoritaire dans les rapports dialectiques et le respect mutuel au sein de cette dynamique juridique sont des éléments influençant la conscientisation et la resocialisation des jeunes délinquants.*

